

Discours de la députation de la section de la Cité, lors de la séance du 22 vendémiaire an III (13 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de la députation de la section de la Cité, lors de la séance du 22 vendémiaire an III (13 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 102;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17525_t1_0102_0000_3

Fichier pdf généré le 07/10/2019

du gouvernement. Et vous, Législateurs, qui nous avez donné tant de fois l'exemple de l'énergie et du courage, vous nous donnerés aussi celui de cette union précieuse qui seule peut amener au port le vaisseau de la révolution.

JOBERT, *président*,
GOUBERT, *vice-président*,
BOMICAUT, *secrétaire par intérim*.

(*On applaudit.*) (38)

[*Extrait du procès-verbal de la section de la Montagne du 20 vendémiaire an III*] (39)

Il appert que l'assemblée a nommé les citoyens Coliaud, Isabeau, Faure, Rolin, Burgurieux, Lassaux, Jobert, Bréon, Hacot, Simonnet, Turrel et Allart à l'effet de rédiger une adresse à la Convention, pour la féliciter sur le discours du citoyen Lindet, et de ses travaux et en même tems lui faire part de la satisfaction de la section sur l'adresse au peuple français.

JOBERT, *président*,
GOUBERT, *vice-président*,
MAHET, *secrétaire*,
BOMICAUT, *secrétaire par intérim*.

Réponse du Président (40) :

En proclamant les vérités éternelles auxquelles vous venez de rendre hommage, la Convention nationale a pris l'engagement solennel de les maintenir dans toute leur pureté.

Elle épargnera des erreurs qu'un faux zèle a pu produire; mais elle sera inexorable pour le crime.

Elle protégera les patriotes; mais elle ne souffrira point que ce nom soit usurpé par les amis secrets de l'aristocratie.

Persistez dans les sentimens dont vous venez de nous présenter l'expression; ils sont des garans assurés de votre attachement aux véritables principes.

La Convention nationale vous invite aux honneurs de la séance.

c

[*La section de la Cité à la Convention nationale*] (41)

Citoyens représentans,

L'adresse que vous venez de nous envoyer étoit déjà dans nos coeurs, et nous vous félicitons au nom de notre section, au nom de la section de la Cité, d'avoir aussi bien saisi nos

sentimens et d'être de si fidèles interprètes de l'esprit qui nous anime tous.

Vous deviez à la République entière cette douce et lumineuse instruction.

Ce tems de malheur et d'oppression qui vient heureusement d'expirer, avoit enchainé, flétri nos âmes abattues et déchirées : il falloit leur rendre leur latitude, leur extention, leur essor et leur énergie.

Il falloit des jours de gloire et de sérénité après des jours de langueur, de tristesse, de guerre et de terreur.

Le nouveau génie qui vous anime et qui plane déjà sur tout l'horison de la république purifiera toutes les haines, renversera toutes les factions, convertira toutes les passions, rapprochera tous les esprits, mettra en un mot la victoire sur tous nos ennemis intérieurs à l'ordre du jour, comme elle l'est au dehors, sur tous ces ennemis étrangers, qui ont moins encore à rougir de leurs défaites journalières que de l'injustice de leur cause et de la tyrannie de leurs armes.

Déjà ce génie qui vous enflamme a si bien électrisé notre section qu'il nous a procuré avant hier la scène la plus touchante, en précipitant les dissensions et les discordes qui nous avoient agité en réunissant et rapprochant tous les coeurs par le baiser le plus fraternel. Nous avons en même tems fait les vœux les plus tendres pour le salut de tous, comme nous en faisons aujourd'hui pour le salut de tous nos représentans, pour le salut de la patrie toute entière.

Nous nous rallierons toujours autour de vous, comme au véritable et unique centre de notre puissance, de notre gloire et de notre félicité.

Nous combattons pour vous, parceque vous combattrez toujours nos véritables ennemis, les ennemis de la paix, les ennemis de notre liberté, les ennemis de la justice, des mœurs et de la vertu.

GRENIER, *président*
et neuf autres signatures.

d

La section de l'Unité en masse défile dans le sein de la Convention nationale (42).

[*La section de l'Unité à la Convention nationale*] (43)

Citoyens représentans du peuple,

Embarqués, dans le vaisseau de la république, sur la mer orageuse, des passions et des intrigues, tantôt voguant au gré du vent perfide du faux patriotisme tantôt battus par les tempêtes des factions et des conspirations, au

(38) *Moniteur*, XXII, 233.

(39) C 322, pl. 1353, p. 44.

(40) *Bull.*, 22 vend.

(41) C 322, pl. 1353, p. 45. *F. de la Républ.*, n° 23.

(42) *Bull.*, 23 vend.

(43) C 322, pl. 1353, p. 46. *Bull.*, 23 vend.; *C. Eg.*, n° 786; *J. Fr.*, n° 748.